

échelles de salaire. De façon à assurer la compétitivité de leurs industries, ils devraient comprendre qu'il est important de surveiller l'évolution du salaire minimum dans les États américains limitrophes afin de s'assurer que le salaire minimum au Canada ne dépasse pas le leur. Rien ne justifie à cet égard que le Canada soit un chef de file en Amérique du Nord.

C'est pourquoi le Comité recommande de freiner les augmentations du salaire minimum au Canada de façon que l'écart avec celui des États-Unis, et en particulier avec les États concurrentiels du nord, soient peu à peu comblé. Ce faisant, il sera nécessaire d'adopter des programmes visant à compléter le budget des familles canadiennes à faible revenu.

4. Petites entreprises

Les petites entreprises sont la principale source de production au Canada. Bien qu'elles prédominent dans les secteurs des services et du tourisme, elles représentent 80% des industries manufacturières. Cependant, malgré leur très grand nombre, les petites entreprises emploient moins de 20% de toute la main-d'œuvre du secteur manufacturier et interviennent pour moins de 15% dans la valeur totale des livraisons de produits manufacturés.* Comme le Canada n'a pas de définition juridique des petites et moyennes entreprises, on ne peut s'appuyer avec certitude sur les données statistiques.

Dans un certain nombre d'industries, les milieux géographique et démographique jouent en faveur du producteur qui exploite un petit marché local. La proximité des marchés est un élément capital pour l'industrie manufacturière secondaire. Les coûts de transport sont un avantage additionnel et le seront de plus en plus compte tenue de la hausse des coûts de l'énergie, comme M. John Bulloch, président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, le rappelait au Comité en ces termes:

«Les entreprises seront plus petites et leur composition aura un caractère plus régional que national, compte tenu de l'influence grandissante des coûts de transport liés à l'énergie. On assistera au début des années 1980 à une croissance des petites entreprises qui seront plus rentables et plus complexes et qui s'implanteront au niveau régional à cause des coûts de transport: fabriques de ciment et de briques, boulangeries, et ainsi de suite.» (II, 22:11)

Au cours des années, un certain nombre de programmes gouvernementaux ont été mis en œuvre pour offrir diverses formes d'aide et d'appui, mais ils n'ont eu que des effets assez sporadiques. Fait plus grave pour l'ensemble des petites entreprises, on déplore l'absence d'une entité centrale gouvernementale à laquelle elles pourraient faire appel pour la défense et la promotion de leurs intérêts, comme la *Small Business Administration* dont se sont dotés les États-Unis.

Les petites entreprises canadiennes font face à des problèmes particuliers. Leurs ressources financières sont réduites et elles ont donc beaucoup de mal à emprunter pour profiter d'occasions spéciales. La paperasserie que réclament les deux paliers de gouvernement se révèle très onéreuse. Les petites entreprises canadiennes se plaignent de ce qu'un grand nombre de filiales américaines installées au Canada n'ont pas le droit de sous-traiter tarissant ainsi une importante source de commandes.

* Étude de documentation pour le Conseil des sciences du Canada, avril 1973, étude spéciale n° 26: *Les pouvoirs publics et l'innovation industrielle*, p. 171.